



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Le CRCCCN demande aux candidats de dévoiler leurs engagements en matière de culture

Côte-Nord, le 23 octobre 2017. - Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) invite les candidates et les candidats aux élections municipales à préciser les enjeux culturels qu'ils s'engagent à défendre s'ils sont élus le 5 novembre prochain. À mi-parcours de la campagne électorale, le CRCCCN souhaite que les candidats se positionnent sur cette question puisque les artistes ainsi que les organismes artistiques et culturels sont indissociables du développement local et régional.

La culture, porteuse de qualité de vie, de développement et de durabilité

Il est important de rappeler que le milieu culturel arrive de différentes manières à avoir un impact sur les collectivités. Le fait d'être en contact avec les arts et la culture suscite la participation citoyenne, améliore la qualité de vie de la communauté, stimule le sentiment d'appartenance et, par le fait même, favorise la rétention des citoyens à leur milieu de vie. De plus, une vie culturelle riche engendre des retombées économiques. Sur ce dernier élément, voici ce qu'en dit le Conference Board du Canada : « On reconnaît généralement que les arts et les industries culturelles jouent des **rôles multiples dans le développement individuel et collectif**, le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de la qualité de vie. Depuis quelques décennies, on comprend mieux les **contributions économiques importantes** des industries culturelles et le rôle central que le secteur culturel joue dans l'économie créative en général. » (*Conference Board du Canada, Valoriser notre culture | Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada, 2008, p. 56.*)

Par ailleurs, des leviers sont à la disposition des élus pour favoriser le développement culturel dans leur municipalité ou leur MRC, notamment l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique culturelle. Entamer un processus d'adoption d'une politique culturelle est ni plus ni moins un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité.

Pour connaître les engagements en culture des candidats

Le CRCCCN a pris l'initiative de transmettre un courrier électronique à chaque municipalité et MRC en élection de la Côte-Nord. Les candidats pourront en prendre connaissance et répondre afin de préciser leurs engagements. Afin de se positionner publiquement, les candidats sont invités à répondre aux questions suivantes :

- 1. La culture étant l'un des quatre piliers du développement durable au même titre que l'économie, l'environnement et la société, vous engagez-vous à positionner la culture comme l'un des piliers du développement de votre municipalité ou MRC?**
- 2. Si votre municipalité ou MRC n'a pas de politique culturelle, vous engagez-vous à mettre en œuvre le processus d'élaboration? Et si elle n'est pas à jour, vous engagez-vous à la réviser pour répondre adéquatement à la nouvelle réalité de votre municipalité ou MRC?**
- 3. Quelles sont les forces de votre municipalité ou de votre MRC dans les domaines des arts, de la culture et des communications?**

Le CRCCCN transmettra les réponses reçues des candidats sur son site Web culturecotenord.com de même que sur sa page Facebook. .

Le secteur de la création et de la culture constitue une composante importante de l'économie et de la qualité de vie dans nos collectivités. La volonté des municipalités de maintenir sa vigueur fera en sorte de développer une meilleure croissance sociale et économique sur la Côte-Nord. Le CRCCCN demeure intéressé et engagé pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions en faveur de la culture.

À propos du CRCCCN

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) travaille au développement culturel de la région. Il regroupe, concerte, conseille, représente et fait la promotion des artistes, artisans, écrivains, travailleurs et organismes culturels nord-côtiers afin de favoriser l'essor et la reconnaissance du secteur des arts et de la culture tant au niveau régional que national.

- 30 -

Source et renseignements:

Marie-France Lévesque
Directrice générale
Conseil régional de la culture et des
communications de la Côte-Nord
22, Place La Salle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3
Téléphone : 418 296-1450
Sans frais : 1 866 295-6744
Télécopieur : 418 296-1457
Courriel : dg@culturecotenord.com
Courriel : secretariat@culturecotenord.com